

« Faire émerger d'ici 2024 une vingtaine d'universités européennes » (Frédérique Vidal, à l'UGEI)

Paris - Publié le vendredi 1 décembre 2017 à 19 h 20 - Actualité n° 107747

« La proposition faite par notre président pour l'Europe, [est] de faire émerger d'ici 2024 une vingtaine d'universités européennes, c'est-à-dire des alliances très fortes entre quatre à six établissements au travers l'Europe, qui - sur la base d'un projet commun - pourront proposer des formations conjointes aux étudiants, pourront développer ensemble des projets de recherche et d'innovation, en connexion très forte avec leurs territoires respectifs », déclare Frédérique Vidal, ministre de l'Esri, lors du premier colloque européen de l'UGEI, qui s'inscrit dans le cycle d'événements "Bologne 2018", le 30/11/2017. Elle précise ainsi les orientations tracées par Emmanuel Macron, président de la République, dans un discours consacré à l'Europe et prononcé à la Sorbonne, le 26/09/2017.

« On pense immédiatement aux territoires transfrontaliers qui peuvent s'organiser, mais l'idée est bien que les sites d'enseignement supérieur, avec leur écosystème, avec le monde socioéconomique qui les entoure, trouvent leur miroir ailleurs dans l'Europe, de façon à ce que non seulement des étudiants, des professeurs, des chercheurs, puissent entrer en mobilité, mais qu'également, les entreprises des écosystèmes soient en capacité de se projeter sur tout le territoire européen en sachant qu'elles pourront trouver à proximité des jeunes formés qui correspondront à leurs attentes », ajoute la ministre.

Harmonisation des systèmes, reconnaissance des formations pour faciliter la mobilité, Frédérique Vidal rappelle les acquis du processus de Bologne et ajoute : « Aujourd'hui nous devons aller plus loin pour construire ensemble en Europe des formations qui respectent et accompagnent excellence académique et professionnalisation, qui répondent aux besoins de transformation de la pédagogie, qui tire le meilleur parti des possibilités digitales ».

« Le mouvement des établissements eux-mêmes nous le porterons pour la conférence ministérielle européenne de l'enseignement supérieur, la conférence du processus de Bologne, que la France accueille en mai 2018. Nous avons le devoir d'ouvrir une nouvelle page de ce processus de Bologne, dans des projets concrets pour nos concitoyens comme l'initiative d'université européenne ou le projet de carte étudiante européenne, pour créer un espace dans lequel il sera naturel pour notre jeunesse de se projeter », dit Frédérique Vidal.

Succédant à l'Arménie, la France a été retenue pour organiser la prochaine conférence ministérielle en 2018. Au sein du Mesri, une dizaine de personnes sont mobilisées sur cette action, sous la responsabilité de [Simone Bonnafous](#), [Igaenr](#).

Le rôle de l'enseignement privé (extraits du discours)

« Dans la mise en place et le déploiement de cette réforme, les écoles que vous représentez auront un rôle très important à jouer. Votre forte implication lors de la concertation sociale le prouve. Cette réforme correspond au cap fixé par le président de la République, mais dans la définition de ses contours, dans son déploiement, nous avons réellement avancé ensemble.

Ça n'a rien de surprenant quand on pense aux missions que l'UGEI :

- orientation et accompagnement des élèves,
- promotion des innovations pédagogiques,
- évolution des méthodes d'apprentissage,
- renforcement des liens entre formation et acteurs territoriaux et socioéconomiques.

Rien d'étonnant non plus, lorsque l'on sait que vous représentez en grande partie les Eespig, cette labellisation n'est pas juste un mot ou un label : elle est un important marqueur, car nous avons besoin d'une jeunesse plus formée et chacun doit y concourir, c'est pourquoi vous y avez toute votre place ».

« La juste articulation de toutes les formes d'enseignement supérieur »

« La question centrale, c'est celle de la juste articulation de toutes les formes d'enseignement supérieur et les politiques de site en sont un des outils, à vous de vous en saisir, je sais parfaitement combien ça n'est pas toujours facile, mais lorsque l'on replace au cœur des missions des établissements du supérieur, qu'ils soient publics ou privés, la réussite des étudiants, on se dit que les barrières institutionnelles ne doivent pas être des barrières infranchissables. La concurrence n'est pas locale, c'est l'alliance locale qui permet d'être plus fort et plus attractif dans une concurrence internationale ».

Frédérique Vidal



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Ministre	Août 2017	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Professeur des universités en Sciences de la vie	2004	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Présidente	Avril 2012	Mai 2017
Université Nice Sophia Antipolis Directrice de la faculté des sciences	2009	2012
Université Nice Sophia Antipolis Directrice du département Sciences de la vie	2005	2008
Université Nice Sophia Antipolis Maitre de conférences	1995	2004
Institut national de la santé et de la recherche médicale Membre extérieur du conseil scientifique régional	1999	2003

Fiche n° 4719, créée le 18/06/14 à 10:19 - MàJ le 22/08/17 à 17:46

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »